

Toulouse, vendredi 18 septembre 2026

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

AZF : 25 ans après, rien ne s'oublie

La catastrophe industrielle du 21 septembre 2001 reste dans toutes les mémoires par son ampleur et ses conséquences : 31 morts, 5 000 blessés et des quartiers de Toulouse dévastés.

Acteur dès les premiers jours aux côtés des salariés et des cadres dirigeants des 4 entreprises AZF, SNPE, Tolochimie et Isochem, le CESER exprimait clairement ses priorités que sont les causes de la catastrophe, l'établissement de la vérité quelle qu'elle soit, et la juste indemnisation de toutes les victimes pour lesquelles il manifestait une grande compassion mais aussi sa solidarité.

Nous avons travaillé à la conciliation de l'industrie avec la société, dans le respect de l'État de droit et voté un rapport en juin 2002 reprenant dans ses préconisations les conclusions du rapport parlementaire, notamment sur la sous-traitance.

La France ne peut reconquérir sa souveraineté industrielle sans l'industrie chimique, sans l'industrie du médicament dont nous avons besoin, il en est de même pour la filière bois d'actualité aujourd'hui.

Le CESER a soutenu dès le départ la stratégie de recherche et d'innovation mise en œuvre grâce à la création du Centre de recherche du Groupe Pierre Fabre, à celle du pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé en 2005 (fusionné en 2019 avec Eurobiomed), au développement des biotechnologies, pour redonner une vitalité durable au site, et bien sûr au campus dédié à la recherche sur le cancer, l'IUCT-Oncopole, à vocation internationale...mais cela n'a pas remplacé les milliers d'emplois perdus par la filière chimie dans notre région.

La sécurisation par le vide n'est pas la solution.